

2011_B047

**OBJET : Affaires juridiques et commande publique - Développement économique - ZAC
- ZAC du Carreau de la Mine à Meyreuil - Cession du lot n°C1 provenant de la parcelle
section AY 910**

Le 10 février 2011, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire, à Puyricard sur la convocation qui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 3 février 2011, conformément à l'article L 5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

JOISSAINS MASINI Maryse, Président - ALBERT Guy, vice-président, Jouques - BONFILLON Jean, vice-président, Fuveau - BOULAN Michel, vice-président, Châteauneuf-le-Rouge - BOYER Michel, vice-président, Simiane-Collongue - BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - BUCCI Dominique, membre du Bureau, Les Pennes Mirabeau - BUCKI Jacques, vice-président, Lambesc - BURLE Christian, vice-président, Peynier - CHARRIN Philippe, vice-président, Vauvenargues - CHORRO Jean, vice-président, Aix-en-Provence - CIOT Jean-David, vice-président, Le Puy-Ste-Réparate - CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet - DELOCHE Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - DI CARO Sylvaine, membre du Bureau, Aix-en-Provence - DUFOUR Jean-Pierre, vice-président, Saint Esteve Janson - DUPERREY Lucien, vice-président, Saint-Antonin-sur-Bayon - FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets - FOUQUET Robert, membre du Bureau, Aix-en-Provence - GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles - GERACI Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat - GUINIERI Frédéric, vice-président, Puylobier - JOISSAINS Sophie, vice-président, Aix-en-Provence - JOUVE Mireille, vice-président, Meyrargues - LAFON Henri, membre du Bureau, Pertuis - LAGIER Robert, vice-président, Meyreuil - LARNAUDIE Patricia, membre du Bureau, Aix-en-Provence - LEGIER Michel, vice-président, Le Tholonet - LONG Danielle, vice-président, Peyrolles-en-provence - LOUIT Christian, vice-président, Aix-en-Provence - MANCEL Joël, vice-président, Beaurecueil - MARTIN Régis, vice-président, Saint Marc Jaumegarde - MARTIN Richard, vice-président, Cabriès - MORBELLI Pascale, membre du Bureau, Vitrolles - PAOLI Stéphane, membre du Bureau, Aix-en-Provence - PERRIN Jean-Claude, membre du Bureau, Aix-en-Provence - PERRIN Jean-Marc, membre du Bureau, Aix-en-Provence - PIERRON Liliane, membre du Bureau, Aix-en-Provence - PIN Jacky, vice-président, Rognes - PIZOT Roger, vice-président, Saint Paul lez Durance - RIVET-JOLIN Catherine, vice-président, Aix-en-Provence - SAEZ Jean-Pierre, vice-président, Venelles - SANGLINE Bruno, membre du Bureau, Bouc Bel Air - SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre, membre du Bureau, Aix-en-Provence - SUSINI Jules, vice-président, Aix-en-Provence - TAULAN Francis, membre du Bureau, Aix-en-Provence

Excusé(e)s avec pouvoir :

BARRET Guy, vice-président, Coudoux, donne pouvoir à PIN Jacky - DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles, donne pouvoir à BONFILLON Jean - FILIPPI Claude, vice-président, Ventabren, donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard - GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à PAOLI Stéphane - GROSSI Jean-Christophe, membre du Bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse - PELLENC Roger, vice-président, Pertuis, donne pouvoir à LAFON Henri

Excusé(e)s :

AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes-Mirabeau - BRUNET Danièle, membre du Bureau, Aix-en-Provence - CANAL Jean-Louis, vice-président, Rousset - DRAOUZIA Fatima, membre du Bureau, Aix-en-Provence - GARÇON Jacques, membre du Bureau, Aix-en-Provence - GARDIOL Philippe, membre du Bureau, Vitrolles - TURCAN Jean-Louis, vice-président, La Roque d'Anthéron

Monsieur Henri LAFON donne lecture du rapport ci-joint.

BUREAU DU 10 FEVRIER 2011

Rapporteur : Monsieur Roger PELLENC

Objet : Développement économique - ZAC - ZAC du Carreau de la Mine
à Meyreuil - Cession du lot n°C1 provenant de la parcelle section
AY 910

Décision du Bureau

Mes Chers Collègues,

Il s'agit de délibérer pour la cession d'un lot n°C1 de 3 213 m², provenant de la division de la parcelle section AY 910 de Monsieur Alexandre Viala et Madame Laurence Secondy, en vue de l'implantation de l'entreprise AV Aluminium, pour un montant de 192.500 € HT.

Exposé des motifs :

Par délibération n°2010_B433 du Bureau Communautaire du 29 septembre 2010, la CPA a décidé la cession d'un lot n° C1 de 3 213 m², provenant de la division de la parcelle section AY 910, à la SCI LS2A.

Compte tenu du retard lié à l'immatriculation de cette entreprise, la cession de ce lot par la CPA doit intervenir au profit de Monsieur Alexandre Viala et Madame Laurence Secondy, avec faculté de substitution au profit de la SCI LS2A dès que celle-ci sera créé.

La localisation de ce terrain fait partie de la première phase de viabilisation ce qui permettra de donner rapidement accès aux réseaux à l'entreprise.
Un bornage précis du lot sera réalisé pour la signature de l'acte de vente.
L'avis des services de France Domaine indique que la valeur vénale de ce bien est de l'ordre de 195 000€.

Le Cahier des Charges de Cession de Terrain de la ZAC qui impose les règles de cession, de construction et de gestion du lot sera également annexé à l'acte de vente.

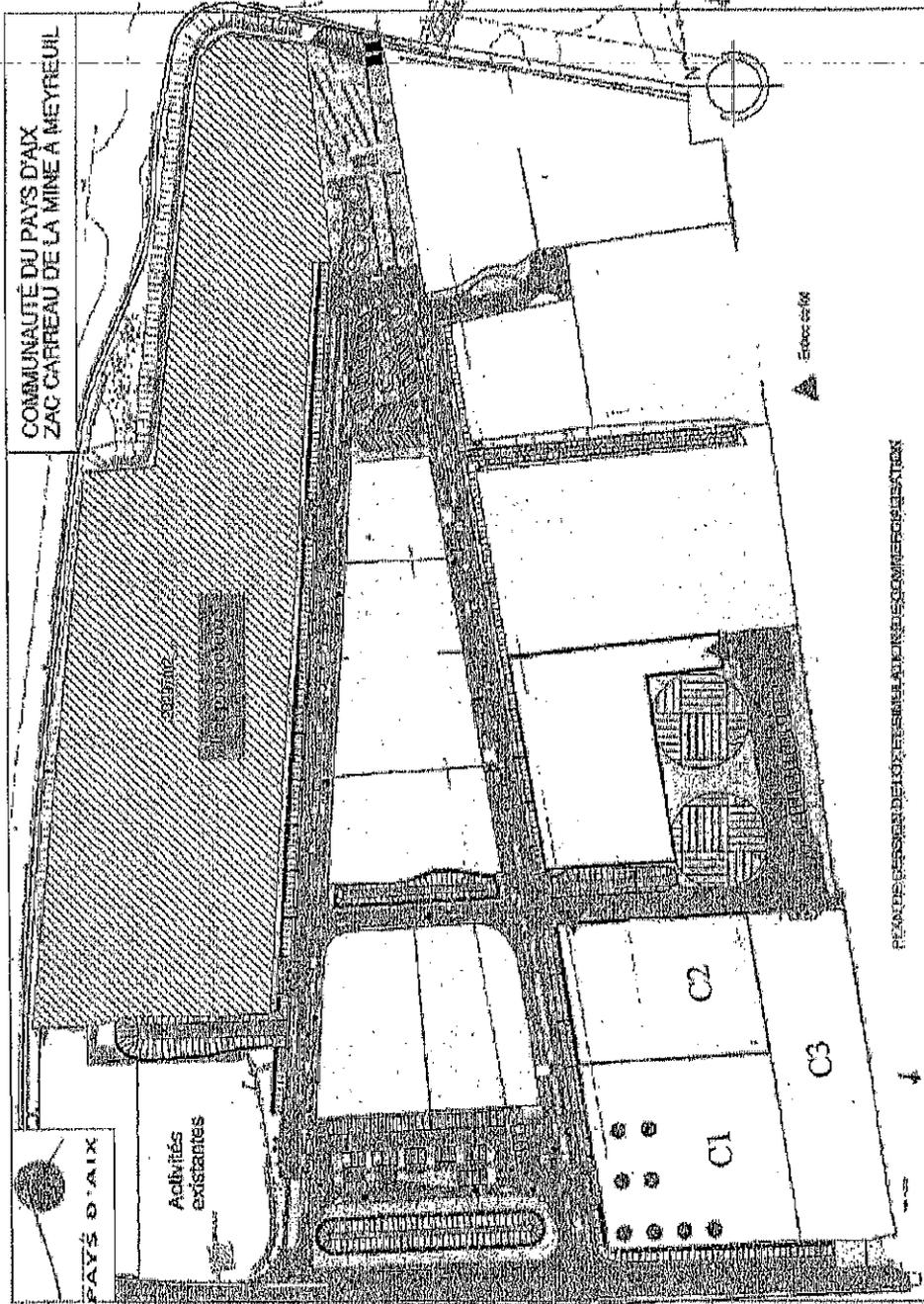
Visas :

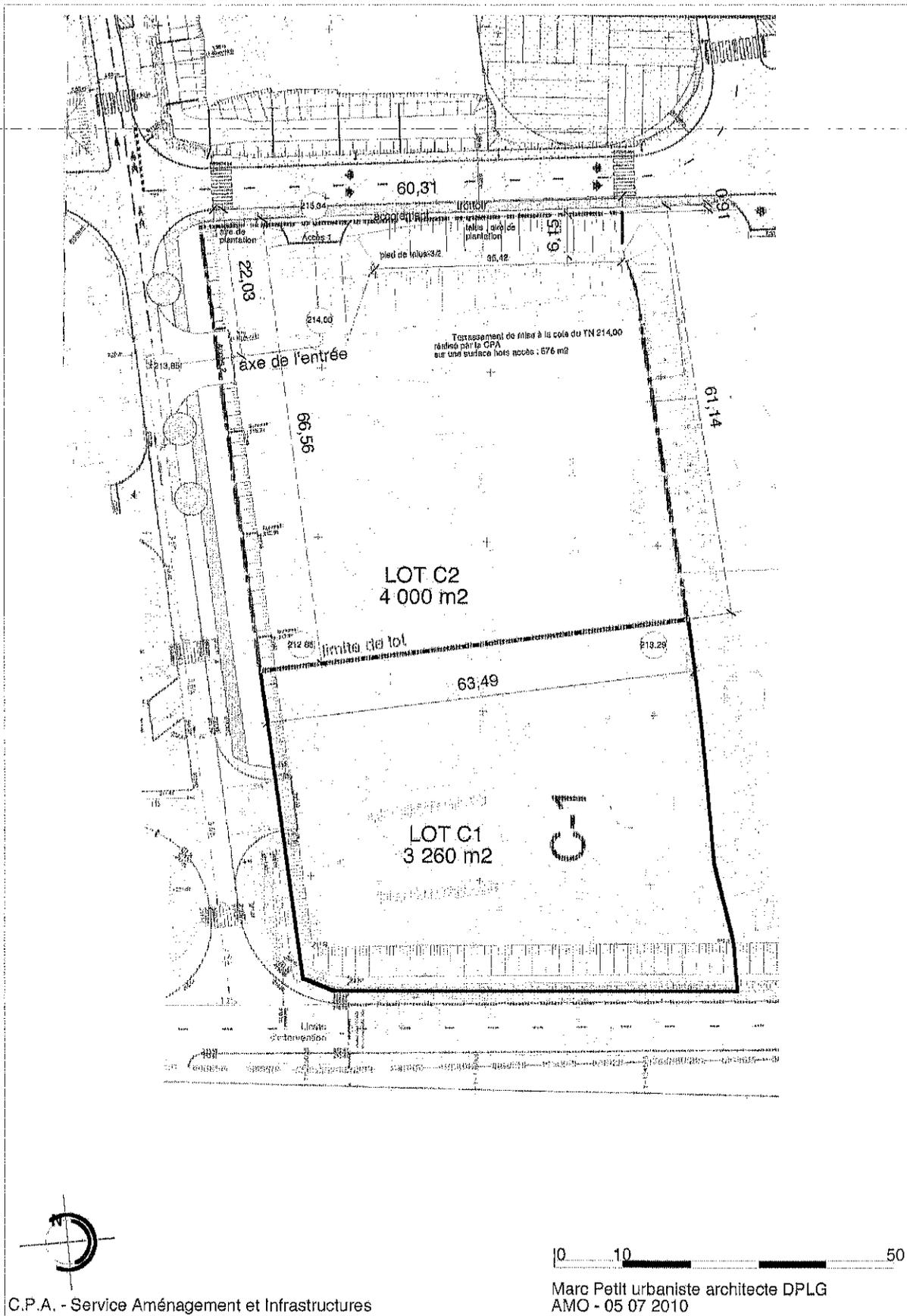
VU l'exposé des motifs,
VU le code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L5211-37 ;
VU la délibération n° 2006_A350 du conseil communautaire du 6 décembre 2006 créant la ZAC,
VU la délibération n° 2007_A452 du conseil communautaire du 14 décembre 2007 approuvant le programme des équipements publics et le dossier de réalisation de la ZAC,
VU la délibération n° 2009_A143 du Conseil Communautaire du 29 juillet 2009 déléguant une partie des attributions du Conseil au Bureau,
VU l'avis du rendu par France Domaines

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **DECIDER** la cession du lot C1 d'une superficie de 3 213 m² pour un montant de 192.500 € HT, soit 230.230 € TTC, à Monsieur Alexandre Viala et Madame Laurence Secondy, avec faculté de substitution à la SCI LS2A ;
- **DECIDER** la conclusion d'un compromis de vente du lot C1 d'une superficie de 3 213 m² pour un montant de 192.500 € HT, soit 230.230 € TTC, à Monsieur Alexandre Viala et Madame Laurence Secondy, avec faculté de substitution à la SCI LS2A ;
- **AUTORISER** le Président ou son représentant à signer le compromis de vente et les actes authentiques à intervenir ainsi que tous les documents se rapportant à cette transaction.





C.P.A. - Service Aménagement et Infrastructures

Marc Petit urbaniste architecte DPLG
AMO - 05 07 2010

2011_B047

**OBJET : Affaires juridiques et commande publique - Développement économique - ZAC
- ZAC du Carreau de la Mine à Meyreuil - Cession du lot n°C1 provenant de la parcelle
section AY 910**

VU la délibération n°2009-A143 du 29 juillet 2009 portant délégation d'attribution au Bureau

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse JOISSAINS MASINI

The image shows the official seal of the Communauté du Pays d'Aix, which is circular and contains the text "COMMUNAUTÉ DU PAYS D'AIX" and "N° 39". Overlaid on the seal is a large, handwritten signature in black ink.

Acte rendu exécutoire
Par transmission en Sous-préfecture d'Aix-en-Provence
Le **22 FEV. 2011**